

Le directeur

à

Madame Valérie RENET
Présidente de la Chambre Régionale des Comptes
de Bourgogne-Franche-Comté
28-30 Rue Pasteur
CS 71199
21011 DUON Cedex

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
DE BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ

- 2 AOUT 2022
GA 22 0190

ARRIVÉE - GREFFE

Lettre RAR

Nevers, le 1^{er} août 2022

Vos Réf. : 22 ROD1 JFS 51

Nos Réf. : JFS/SC/2022-82

Madame la Présidente,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes remarques concernant le rapport d'observations provisoires relatif au contrôle des comptes et de la gestion du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers pour les exercices 2016 et suivants.

- 1. Les recommandations et autres pistes mentionnées dans le rapport (pages 3 et 4) vont dans le même sens que la politique mise en place par la direction générale du GHT.**
- 2. A plusieurs reprises, il est fait mention d'une absence d'évaluation des projets de l'hôpital (1.2.2 page 15, 1.2.6 page 19, 1.2.7 page 19, 1.3.2 page 21, etc...). Il convient de préciser que la période sous revue (2016 à aujourd'hui) a comporté deux faits majeurs qui ont nécessité beaucoup d'énergie et de mobilisation de l'ensemble des membres de la gouvernance médicale et de la gouvernance administrative : la mise en place du GHT (fin 2016), dans un contexte de direction commune, puis la crise sanitaire (2020, 2021, 2022). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, sur cette temporalité (2017-2022) encore en cours, le GHT a subi, comme bon nombre d'établissements publics, une crise sans précédent, les énergies ayant été employées pour adapter les services au besoin de la population, notamment pendant les années COVID. Durant cette période, il a fallu prioriser les actions, chaque jour, à la recherche de réponses immédiates, à la fois en termes d'organisation des ressources logistiques mais aussi de nos ressources paramédicales et médicales. Le travail de rédaction, de suivi et d'évaluation des projets et des contrats, tout nécessaire qu'il soit, en a été impacté.**

3. A la page 39 (2.4.4), il convient de lire 1.102 naissances en 2020 (et non pas 1.480), ce qui rend le paragraphe raccord avec l'idée développée dans la phrase.
4. La CRC a bien noté que le montant des aides envisagées pour les principaux projets Immobiliers du CHAN est très en-deçà du montant nécessaire (page 62). La direction du CHAN partage cet avis. En même temps qu'elle s'est engagée pour résorber son déficit, elle compte bien résoudre cette problématique, en lien avec les services de l'ARS et du Département.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma respectueuse considération.

Jean-François SEGOVIA

